

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2018 RÉSULTATS DES VOTES - RECTIFICATIF

En raison d'un incident technique survenu chez BNP Securities Services, dont Lectra a été informée le 27 février 2019, les informations relatives au quorum et aux résultats des votes de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 avril 2018 de la société ont été corrigées.

Ces corrections sont mineures (allant de - 0,400 % à + 0,453 %) et sans conséquences sur l'atteinte du quorum et le résultat des votes.

Les chiffres corrigés du quorum et des résultats des votes sont présentés ci-dessous.

### QUORUM : 78,36 %

Intitulé des résolutions	Résultats	Voix participantes	Votes pour	% de votes	Votes contre	Abstentions
<b>PARTIE ORDINAIRE</b>						
<b>Première résolution</b> <i>Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017</i>	<b>Adoptée</b>	24 979 466	24 978 540	<b>99,996 %</b>	926	0
<b>Deuxième résolution</b> <i>Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017</i>	<b>Adoptée</b>	24 979 466	24 978 540	<b>99,996 %</b>	926	0
<b>Troisième résolution</b> <i>Quitus aux administrateurs</i>	<b>Adoptée</b>	24 979 466	23 652 259	<b>94,687 %</b>	1 327 207	0
<b>Quatrième résolution</b> <i>Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et fixation du dividende</i>	<b>Adoptée</b>	24 979 466	24 979 466	<b>100 %</b>	0	0
<b>Cinquième résolution</b> <i>Approbation du montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés</i>	<b>Adoptée</b>	24 979 466	24 979 466	<b>100 %</b>	0	0

<b>Sixième résolution</b> <i>Conventions et engagements réglementés visés par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce</i>	<b>Adoptée</b>	24 979 466	24 979 266	<b>99,999 %</b>	200	0
<b>Septième résolution</b> <i>Ratification de la cooptation de Ross McInnes en qualité d'Administrateur indépendant</i>	<b>Adoptée</b>	24 979 466	24 949 403	<b>99,880 %</b>	30 063	0
<b>Huitième résolution</b> <i>Fixation du montant annuel global des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018 et des exercices ultérieurs</i>	<b>Adoptée</b>	24 979 466	24 979 263	<b>99,999 %</b>	203	0
<b>Neuvième résolution</b> <i>Approbation des éléments de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à Monsieur André Harari, Président du Conseil d'Administration jusqu'à sa démission en date du 27 juillet 2017</i>	<b>Adoptée</b>	24 979 466	24 975 484	<b>99,984 %</b>	3 982	0
<b>Dixième résolution</b> <i>Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Daniel Harari en sa qualité de Président-Directeur Général, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 suite à la fusion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général à compter du 27 juillet 2017</i>	<b>Adoptée</b>	24 979 466	24 975 487	<b>99,984 %</b>	3 979	0
<b>Onzième résolution</b> <i>Approbation des éléments de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à Monsieur Daniel Harari, Directeur Général puis Président-Directeur Général</i>	<b>Adoptée</b>	24 979 466	23 651 305	<b>94,683 %</b>	1 328 161	0
<b>Douzième résolution</b> <i>Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur Général, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018</i>	<b>Adoptée</b>	24 979 466	24 975 487	<b>99,984 %</b>	3 979	0
<b>Treizième résolution</b> <i>Autorisation d'un nouveau programme de rachat par la société de ses propres actions conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce</i>	<b>Adoptée</b>	24 979 466	24 979 466	<b>100 %</b>	0	0

<b>PARTIE EXTRAORDINAIRE</b>						
<b>Quatorzième résolution</b> <i>Autorisation au Conseil d'Administration d'attribuer des options de souscription d'actions</i>	<b>Adoptée</b>	24 964 472	16 767 240	<b>67,164 %</b>	8 197 232	0
<b>Quinzième résolution</b> <i>Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, en application de l'article L. 225-129-6 alinéa 1<sup>er</sup> du Code de commerce</i>	<b>Rejetée</b>	24 964 472	10 184 988	<b>40,798 %</b>	14 779 484	0
<b>Seizième résolution</b> <i>Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, en application de l'article L. 225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce</i>	<b>Rejetée</b>	24 964 472	10 185 188	<b>40,799 %</b>	14 779 284	0
<b>Dix-septième résolution</b> <i>Autorisation d'annulation par la société de ses propres actions conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce</i>	<b>Adoptée</b>	24 964 472	24 934 212	<b>99,879 %</b>	30 260	0
<b>Dix-huitième résolution</b> <i>Pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder à la modification des statuts relative aux mises en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires</i>	<b>Adoptée</b>	24 964 472	17 009 743	<b>68,136 %</b>	7 954 729	0
<b>Dix-neuvième résolution</b> <i>Pouvoirs pour formalités</i>	<b>Adoptée</b>	24 964 472	24 964 472	<b>100 %</b>	0	0